

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 13 MAI 2013
DELIBERATION N°2013-35

OBJET : Nomination de la directrice du Service de médecine préventive et de promotion de la santé.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

Vu les statuts du Service de médecine préventive et de promotion de la santé,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité la nomination de Mme Emilie ARNAULT en tant que directrice du Service de médecine préventive et de promotion de la santé.

Fait à Tours, le 16 mai 2013

Le Président,



Loïc VAILLANT